

21 DEC. 2015

COURRIER ARRIVE

PRÉFET DE LA CHARENTE

Angoulême, le

17 DEC. 2015

Direction départementale des territoires

Service Eau – Environnement - Risques
Unité Prévention des Risques Naturels et
Technologiques

Affaire suivie par : Marie-Laure.CHARBEIX
Tél. : 05 17 17 38 61
marie-laure.charbeix@charente.gouv.fr

La Directrice départementale
à

DREAL Poitou-Charentes
Service Connaissance des Territoires et Evaluation
Division intégration de l'environnement et évaluation
15, rue Arthur Ranc
BP 60539
86020 POITIERS

Objet : Élaboration du Plan de Prévention du risque d'inondation (PPRI) de la vallée de la Tude sur la commune de Chalais.
Évaluation environnementale - Examen au cas par cas.

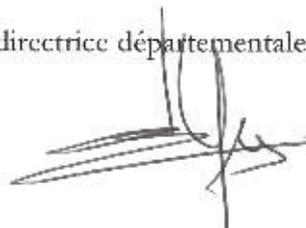
Le Plan de Prévention du risque inondation (PPRI) de la vallée de la Tude sur la commune de Chalais est sur le point d'entrer dans sa phase de prescription.

Il est susceptible de faire l'objet d'une évaluation environnementale en application des dispositions de l'article R122-18 du Code de l'Environnement.

Afin de vous permettre de donner votre avis sur cette affaire, vous trouverez sous ce pli les pièces nécessaires à l'examen au cas par cas du dossier :

- un plan de situation,
- un plan du périmètre d'étude du PPRI intégrant les zones inondables,
- un plan du périmètre d'étude et des contraintes environnementales dans ce périmètre,
- un plan d'occupation des sols (POS) de Chalais dans le périmètre d'étude,
- la fiche renseignée d'examen au cas par cas.

La directrice départementale des territoires,



Bénédicte GENIN

Fiche d'examen au cas par cas pour les PPR Naturels

(liste indicative d'informations à fournir)

La saisine doit s'accompagner des informations suivantes, afin de permettre à l'Autorité environnementale d'apprécier si une

évaluation environnementale est nécessaire ou non (article R122-18 du code de l'environnement) :

- une description des caractéristiques principales du plan, schéma, programme ou document de planification, en particulier la mesure dans laquelle il définit un cadre pour d'autres projets ou activités ;
- une description des caractéristiques principales, de la valeur et de la vulnérabilité de la zone susceptible d'être touchée par la mise en oeuvre du plan, schéma, programme ou document de planification ;
- une description des principales incidences sur l'environnement et la santé humaine de la mise en oeuvre du plan, schéma, programme ou document de planification.

1. Caractéristiques du PPRN :

Procédure concernée

Elaboration

Territoire concerné

carte du périmètre jointe en annexe

1.1. Quels sont les objectifs de la prescription du PPRN ?

La préservation des biens et des personnes principalement dans l'agglomération de Chalais et le maintien des champs d'expansion des crues

Réglementer l'utilisation et les occupations des sols en zones inondables

1.2. Quels sont les risques pris en compte (phénomènes physiques à l'origine des aléas) ?

Débordement du cours d'eau : la Tude

Un atlas des zones inondables a été élaboré sur la Tude en 2004, selon la méthode hydrologique.

Son affluent, la Viveronne, a fait l'objet d'un atlas des zones inondables par analyse hydrogéomorphologique, réalisé en 2008.

Ces deux études ont révélé des enjeux urbains forts sur la commune de Chalais notamment à la confluence des deux cours d'eau précités.

Par ailleurs, les deux atlas, réalisés selon deux approches différentes, se superposent dans certains secteurs rendant plus difficile la lecture en matière d'application du droit des sols.

Ces éléments motivent l'élaboration d'un Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI) sur la Tude.

Le projet de PPRI est également demandé par les élus de la commune de Chalais dans le but de bénéficier au final d'un document réglementaire pour une meilleure gestion de l'application du droit des sols dans les zones inondables.

La carte jointe du périmètre d'études identifie les zones inondables issues du report cartographique des atlas disponibles :

- celui de l'atlas hydrologique de la Tude établi à l'époque sur la base d'une crue centennale ;
- celui de l'atlas hydrogéomorphologique de la Viveronne où l'enveloppe de la crue dite exceptionnelle est reportée.

Les emprises des enveloppes des zones inondables du PPRI à produire seront sensiblement équivalentes à celles des atlas disponibles.

Par comparaison avec d'autres études menées en Charente (PPRI de la vallée de l'Anguienne sur fond d'atlas hydrogéomorphologique), nous constaterons en temps voulu, que l'enveloppe de la zone inondable inhérente à la crue de référence du PPRI sera moins importante que celle de l'atlas hydrogéomorphologique de la vallée de la Viveronne.

Par expérience, on constate ainsi que les enveloppes de crue exceptionnelle identifiées dans les atlas hydrogéomorphologiques correspondent à des fréquences de débits supérieures à l'occurrence 100 ans.

Le PPRI de la vallée de la Tude couvrira l'ensemble du territoire de la commune de Chalais en vue d'une intégration dans le PLUI en perspectives. Pour cela, les communes limitrophes et riveraines de la Tude seront concernées par la procédure. Il s'agira :

- de Montboyer et de Orival au nord,
- de St Avit et de Rioux Martin, voire Médillac, au sud.

1.3. La prescription du PPRN sera-t-elle appelée à s'inscrire dans un programme d'élaboration plus large impliquant d'autres PPR ?

Investigations limitées aux abords de l'agglomération de Chalais.

1-4. Le territoire concerné fait-il l'objet d'une procédure d'urbanisme en cours ou d'un document de planification approuvé ?

Chalais dispose d'un plan d'occupation des sols approuvé en décembre 1989, modifié en mars 2001. Ce POS a fait l'objet d'une révision simplifiée en octobre 2009. Projet de PLUI en cours.

2. Descriptions des caractéristiques principales de la zone susceptible d'être touchée :

2.1 Caractériser les enjeux environnementaux du territoire (dont protections réglementaires, et inventaires) (thèmes eau, biodiversité, paysage et patrimoine, pollutions et nuisances, gestion des ressources naturelles) :

Znieff : oui, type 2 dans le périmètre d'étude sur le territoire de Chalais (site des vallées de la Nizonne, de la Tude et de la Dronne)

Natura 2000 : site de la vallée de la Tude

Zone de montagne : Non

Zone littorale : Non

2.2 Décrivez les pressions pesant sur le territoire concerné (par exemple étalement urbain...) :

Le PPRI en projet limite ses objectifs à la gestion de l'habitat existant et futur dans la zone urbanisée de Chalais (cf. ci-dessous pour le cas des zones agricoles et naturelles).

3. Descriptions des principales incidences sur l'environnement et la santé humaine de la mise en œuvre du PPRN:

3.1 Est-il prévu que le PPRN prescrive des travaux de protection collective ?

Les études hydrauliques du PPRI prévoient de simuler l'effacement de certains ouvrages en remblai situés dans le lit majeur de la Tude.

Les travaux de protection et de réduction de la vulnérabilité qui pourraient suivre induiront la définition de nouvelles enveloppes inondables qui feront l'objet d'une révision du PPRI à élaborer aujourd'hui.

3.2 S'agissant des champs environnementaux, autres que les risques, décrivez les effets potentiels du projet de PPRN :

Effets potentiels sur l'étalement urbain : le PPRN aura tendance à limiter l'étalement urbain en installant des zones rouges dans les secteurs non urbanisés.

Effets potentiels sur les zones naturelles et agricoles : Ces secteurs non urbanisés seront classés zones rouges quels que soient les aléas dans le but d'y maintenir des champs d'expansion des crues.

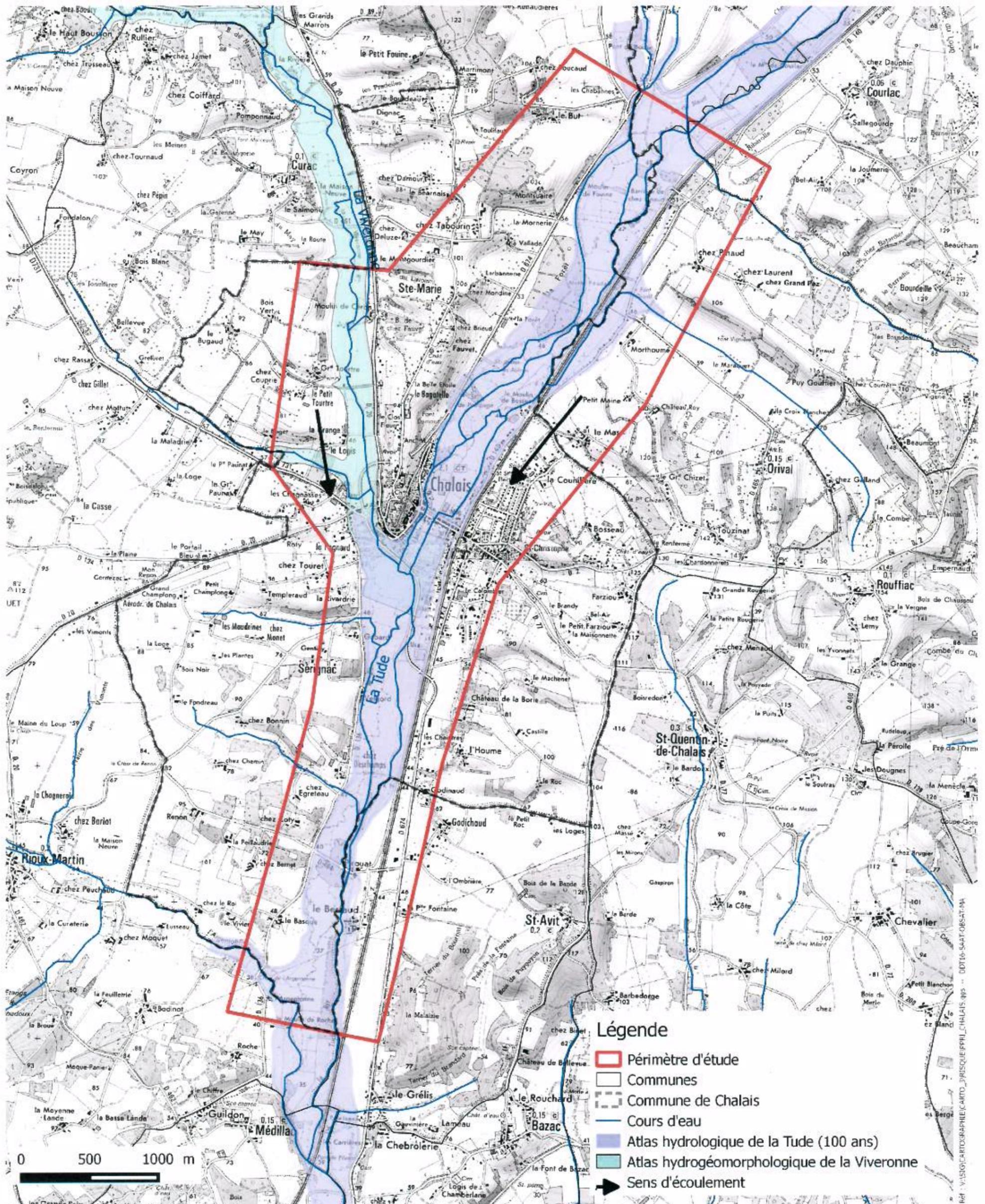
Effets potentiels sur les pollutions des eaux (accidentelles notamment) : Le stockage de produits dangereux sera interdit dans les zones inondables (stockage au dessus de la cote de sécurité le cas échéant)

Effets potentiels sur le patrimoine bâti, les sites et paysages : sans objet, pas de prescriptions particulières.

Élaboration du Plan de Prévention du Risque Naturel d'Inondation de la vallée de la Tude sur la commune de CHALAIS



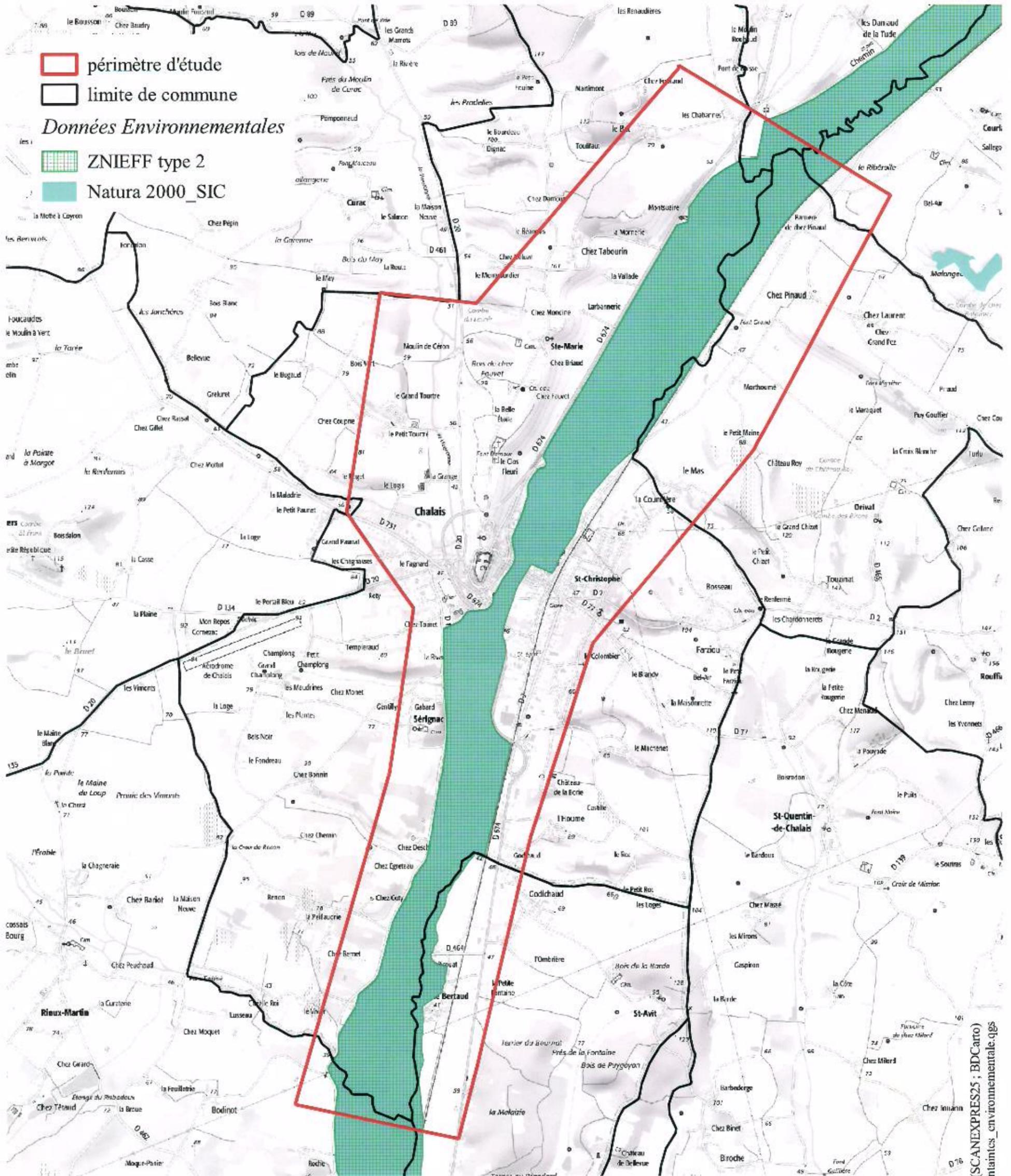
Périmètre d'étude



PPRI de la vallée de la Tude

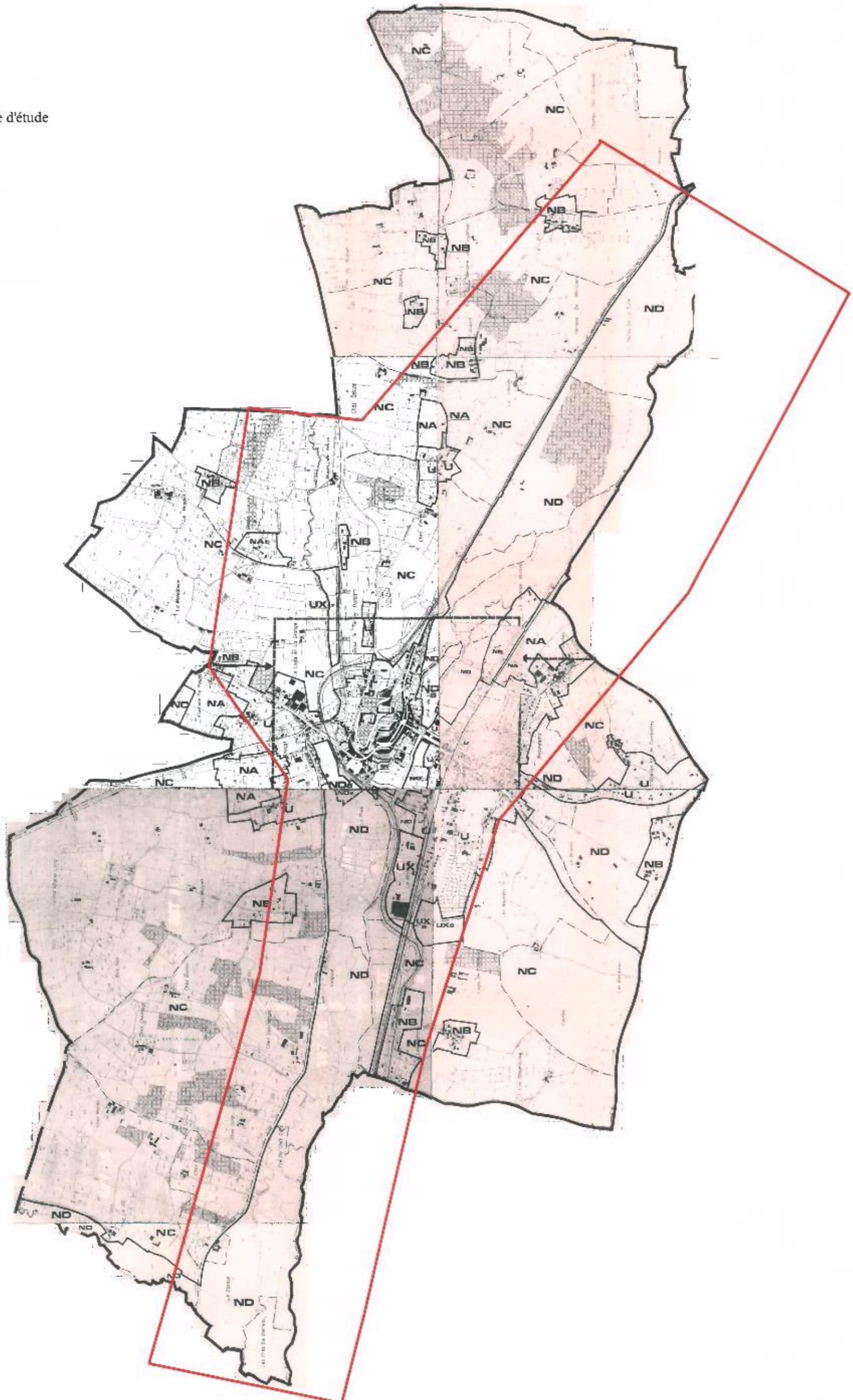
Périmètre d'étude et contraintes environnementales

Commune de Chalais





 périmètre d'étude



PPRI de la vallée de la Tude

Plan de situation

Commune de Chalais

N

